Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900872-20251208-D202561-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025/61

Conseillers en exercice : 13
Quorum : 07
Conseillers présents : 08
Conseillers ayant pris part au vote : 09
Date de convocation : 03/12/2025

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal réuni le Lundi 08 décembre 2025, dans la salle du Conseil municipal à 18H30 sous la présidence de Yves TYMEN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Emmanuelle LE STUM excusée et représentée par Isabelle KERVAREC ; Céline BOUREAU, excusée ; Pauline DUVACHER, excusée et Jenna TANGUY, excusée.

Absent :

Secrétaire de séance : Régis ANSQUER

Objet : Rapports Clect – Douarnenez Communauté

Présentation : Marc RAHER

VU *le rapport de la CLECT du 03 novembre 2025 portant sur l'évaluation financière des services communs* ;

VU *le rapport de la CLECT du 24 novembre 2025 portant sur l'actualisation du transfert de la compétence « Construction et gestion des piscines » ;*

Marc RAHER, 1er Adjoint, présente au Conseil municipal le rapport de la CLECT du 03 novembre 2025 et le rapport de la CLECT du 24 novembre 2025.

Les rapports complets ont été transmis aux Conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs remarques et questions.

Après avoir entendu l'exposé de M. Marc RAHER, 1er Adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport de la CLECT du 03 novembre 2025 et du rapport de la CLECT du 24 novembre 2025.

Pour extrait certifié conforme

Le Juch, le 18/12/2025

MAIRIE DU JUCH (Finistère)

Le secrétaire de séance

Le Maire, Yves TYMEN